



Règlement intérieur du logement

Un règlement n'est jamais drôle, mais il est fait pour le bien de tous et doit être respecté.

1) LIEUX :

Durée de location : Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à la fin de cette période.

Le paiement de votre séjour : **Le paiement de votre séjour se fait lors de votre arrivée.** L'acompte versé lors de la réservation venant en déduction du prix du séjour.
Respecter point pour point le règlement intérieur.

Le locataire s'engage à rendre le meublé, à son départ, aussi propre et rangé qu'il l'aura trouvé à son arrivée.

ENTRETIEN :

Le gîte doit être rendu propre à votre départ. Nous effectuerons un état des lieux avec vous à la fin du séjour.

Ce que vous devez faire vous-même :

- Nettoyer les appareils électroménagers de la cuisine (le réfrigérateur, le micro-onde, le four)
- Replacer meubles et objets déplacés
- Laver et ranger la vaisselle
- Enlever les Housses de couettes, Housses d'oreillers, Draps Housse et les déposer dans le panier à linge lors de votre départ.
- Déposer les Serviettes de bains, torchons dans le panier à linge lors de votre départ.
- Vider les poubelles dans les containers à l'entrée de la propriété
- Ramasser les papiers à l'intérieur et extérieur du gîte

Les lavabos, WC et douches doivent être rincés, les surfaces de la cuisine doivent être propres, même si le service ménage est compris !

Le service ménage comprend :

Le nettoyage de tous les sols (balayage + lavage), l'entretien des salles de bain, WC et lavabos, les vitres, poussières, entretien des literies et désinfection de tout le Gîte.

FUMEURS :

Il est interdit de fumer, de vapoter à l'intérieur ou aux bords des fenêtres du gîte.

Merci de ne pas jeter vos cigarettes dans la pelouse, ainsi que dans la cour.

CAPACITÉ :

La capacité : La capacité maximale du gîte est de 4 personnes. Nous refusons les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, ainsi aucun remboursement ne peut être envisagé.

ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT WI-FI :

Un accès internet Wi-Fi est proposé gracieusement au locataire à l'intérieur de la maison. La responsabilité du propriétaire ne saurait être engagée en cas :

- D'incompatibilité ou de dysfonctionnement lié au matériel utilisé par le locataire,
- De perturbations ou d'interruptions,
- De force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour Française de Cassation, compte tenu de ce qui précède.

Un mot de passe, sera communiqué le jour de l'arrivée dans les lieux.

Le locataire s'interdit, lors de son séjour, de transmettre sur l'Internet toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptible de porter atteinte aux droits des tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle, littéraire ou artistique.

Le locataire s'interdit par ailleurs de consulter, directement ou indirectement, tout contenu disponible sur le réseau Internet pouvant être susceptible de porter préjudice aux mineurs.

Le locataire est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à des tiers du fait de son utilisation propre du service Internet précité.

ACCUEIL DES ANIMAUX :

Les animaux ne sont pas acceptés.

2) SPA ET JARDIN :

Le SPA :

L'accès au jacuzzi (de Juin à Septembre) Merci de demander la veille si vous souhaitez utiliser le jacuzzi afin que celui-ci soit chauffé)

Règlement du spa privatif

-Le spa est prévu est prévu pour **4 personnes maximum**.

-L'accès au Spa est fortement déconseillé aux femmes enceintes et aux personnes ayant des problèmes cardio-vasculaires. L'accès est déconseillé aux porteurs de lésions cutanées. Les pansements sont interdits.

– Les mineurs sont sous la surveillance et la responsabilité des adultes.

-Il est conseillé de se baigner **sans objet de valeur**. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel (altération ou perte).

-Avant de pénétrer dans le jacuzzi, il est conseillé de vous rincer sous la douche car le shampoing, la crème, l'huile solaire, le maquillage et le gel pour les cheveux contaminent l'eau du Spa.

– Refermer la couverture du Spa après chaque utilisation pour conserver la température souhaitée. (Merci de ne pas laisser les enfants monter sur la couverture du Spa)

Attention aux risques de glissade et de chute en entrant ou en sortant du spa !!

Toutes ces recommandations sont faites pour votre confort, propreté et sécurité.

Dans le cas d'une utilisation inappropriée, vous êtes tenu de couvrir les frais de réparation et/ou de remise en état liés aux dégâts éventuels intervenus dans le spa privatif loué par vos soins (L'eau du spa en fait partie).

Le Jardin :

L'accès au jardin est de **10h à 20h**. Nous sommes heureux de vous faire découvrir notre jardin, comme vous pouvez vous en doutez, c'est un travail de plusieurs années et de l'entretien, chaque arbre, fleur, massif ont leur histoire, merci d'en prendre soin. Ne pas mettre de cailloux ou d'herbes dans les fontaines.

Salon de jardin : Une Table d'extérieur et des chaises sont à votre disposition, veiller à les garder en état et à ne pas les déplacer

Le barbecue doit être nettoyé avant votre départ, pas de cendres chaudes dans les poubelles. Un seau en métal est votre disposition pour les cendres (merci de le laisser à l'extérieur)

Il est absolument interdit d'allumer un feu ouvert en quelque endroit que ce soit sur la propriété et aux alentours

Le Parking :

Parkings : Les véhicules devront être stationnés aux emplacements prévus à cet effet en aucun cas ne seront garés devant le gîte. 2 véhicules maxi pourront stationner dans la cour

3) Responsabilité :

Informez immédiatement le propriétaire de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent.

Après constat du bon état intérieur et extérieur du gîte, la caution est restituée par le propriétaire au terme de l'état des lieux effectué en présence du locataire. En cas de dommage ou dégradation, si le locataire ou le propriétaire ne peuvent être présents, ce dernier restituera sous 7 jours le dépôt de garantie dont il aura déduit le montant des remises en état qui s'avèreraient nécessaires concernant notamment les espaces :

1) Intérieurs :

(Important ! Cette liste n'est pas limitative).

Revêtements de sols et murs, Peintures, Rideaux, Luminaires, Tableaux Lits, Coussins, Canapés, chaises et fauteuils (structure et revêtement) Appareils électroménagers, Mobilier, Appareils de chauffage, Fenêtres, Sanitaires obstrués ou détériorés par le jet d'objets ou de produits non adaptés,

2) Extérieurs :

(Important ! Cette liste n'est pas limitative).

Arbres et Pelouses, Massifs floraux, Mobilier de jardin, Luminaires, Fontaines, Balançoire, jeux.....

Forfait de remplacement : Si vous n'avez pas pu remplacer par vous-même les objets cassés.

Verre 2 €, Assiette 2 €, Grand Saladier 8 €, Petit Saladier 4 €, Bol 2 €, Tasse 2 €, Plat gratin 10 €, Autres : à valeur de remplacement.

Informez immédiatement le propriétaire de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent.

Objets Trouvés :

Les objets trouvés après le départ du locataire seront expédiés sur demande et contre remboursement des frais.

Clauses non exhaustives : L'eau, c'est la vie, elle est précieuse : économisons là.

Responsabilité écologique : Nous avons mis des poubelles sélectives à votre disposition, nous vous expliquerons comment les utiliser. Merci d'éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, et particulièrement les lumières extérieures lorsque vous allez vous coucher et veuillez à ne pas laisser couler l'eau inutilement. Quand l'orage gronde, pensez à débrancher la télévision.

Séjour / règles concernant le bruit : La première règle et la plus importante est celle du bon sens quant au respect des autres. Le repos et la tranquillité sont prioritaires. Ne rien faire qui de son fait ou du fait de sa famille ou de ses relations, puisse nuire à la tranquillité du voisinage, en évitant les bruits excessifs ou tout autre nuisance, particulièrement le soir. Les parents encourageront leurs enfants à ne pas être trop turbulent dans leurs jeux, afin de ne pas déranger la tranquillitéLe silence doit être de rigueur entre 23 h et 8 h.

ÉTANT DANS UN VILLAGE, DANS LE SOUCIS DU BIEN ÊTRE DE NOTRE VOISINAGE NOUS VOUS DEMANDERONS D'ÉTEINDRE LA MUSIQUE ET D'ÉVITER LE BRUIT À PARTIR DE 23h

Précautions diverses : Toutes commodités sont mises à votre disposition, il vous est demandé de les utiliser au mieux, en veillant à un fonctionnement normal et à une consommation raisonnable.

Attention danger pour l'installation ! Hormis le papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC. **N'utiliser que des produits compatibles.**

L'aménagement : Il a été conçu pour une utilisation optimum pour la durée et la qualité d'accueil, aussi, la literie, mobiliers et objets divers ne devront pas être transportés à l'extérieur des logements. Des livres, jeux sont à votre disposition, merci de les rendre dans l'état où vous les avez trouvés.

Les usagers sont responsables pécuniairement de toutes les dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes. Ils sont responsables de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir à eux ou aux tiers du fait de leur inobservation du présent règlement.

Les portes d'entrée du gîte sont munies de serrures à clés. Lors de toute sortie du gîte, **vous êtes tenus de fermer les lieux**, en cas de non-respect de cet article, il vous incombe la responsabilité de tous vols, dégradations et autres dégâts matériels qui feront l'objet d'une facturation. Pour tous objets appartenant aux résidents, vous serez tenus de faire vous-même votre déclaration à votre assurance et le gîte décline toute responsabilité.

Maintenant que tout est dit il nous reste à vous souhaiter un excellent séjour,
et bien entendu nous restons à votre entière disposition pour toutes
informations.



Contact du Propriétaire : 06.61.59.85.39

QUELQUES REGLES AU SEIN DU LOGEMENT

- Entre 22h et 8h, on respecte le voisinage et on limite le bruit (limitez le niveau sonore de la musique ou de la TV.
- Les fêtes, soirées ou événements sans accord écrit du propriétaire ou de son représentant sont interdites.
 - Respectez le nombre de voyageurs indiqué dans la réservation.
- Notre logement est strictement non-fumeur (cour prévue à cet usage devant le logement).
- Respectez le travail de ceux qui vous accueillent en laissant le logement en bon état.
 - Jetez vos poubelles dans les conteneurs situés à l'extérieur du logement.